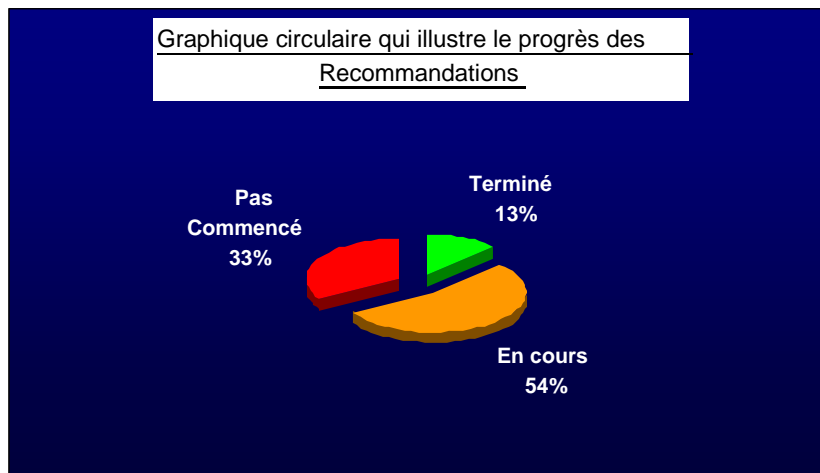




LES RECOMMANDATIONS POURSUIVIES:

<u>État</u>	Nombre de recommandations	(%)
Terminé	3	13%
En cours	13	54%
Pas commencé	8	33%
Total de recommandations	24	



Les recommandations (Terminé):

- #4 Établir un conseil du premier ministre sur l'entrepreneurship.
- #78 Permettre à des entreprises de choix établies au Nouveau Brunswick de présenter leur profil devant les participants à la réunion de l'Association canadienne du capital de risque, qui aura lieu en mai 2007.
- #29 Mettre sur pied un concours annuel de plans d'affaires sous l'égide du lieutenant-gouverneur.

Les recommandation (en cours):

- #5a Faire des efforts diligents pour obtenir la participation des ministères provinciaux qui s'occupent de l'enseignement des élèves de la maternelle à la douzième année et de l'éducation postsecondaire.
- #9 Lancer des campagnes d'éducation et de sensibilisation au sujet de tous les types de marchés financiers.
- #17 Bâtir une alliance à long terme avec la presse pour encourager la diffusion de messages positifs au sujet de l'entrepreneuriat et de l'investissement au Nouveau-Brunswick.
- #18 Établir un réseau provincial de ressources d'information à l'intention des entrepreneurs.
- #21 Élaborer un crédit d'impôt sur le capital de risque local et l'investissement dans les entreprises en début de croissance.
- #23 Rembourser les prêts étudiants.

- #24 Promouvoir le recrutement de dirigeants d'entreprise au moyen d'incitatifs financiers.
- #26 Mettre sur pied un réseau d'investisseurs providentiels au Nouveau-Brunswick.
- #30 Favoriser l'éducation et la sensibilisation des entrepreneurs concernant les solutions à leur disposition pour réunir des capitaux et conseiller les professionnels du domaine.
- #77 Mettre sur pied une société de capital de démarrage à l'intention des entreprises de choix de la province pour mettre en évidence le succès qu'il est possible d'obtenir au Nouveau-Brunswick.

Les recommandations (pas commencé):

- #5b Offrir aux étudiants du niveau postsecondaire des possibilités d'acquérir de l'expérience de travail et de réaliser des projets d'étude dans des entreprises en début de croissance.
- #8 Améliorer l'accès aux outils de préparation à l'investissement, y compris aux outils de commercialisation.
- #12 Mettre sur pied un réseau de mentorat avec un volet de formation des mentors et un volet de jumelage des entrepreneurs et des mentors.
- #14 Enseigner aux étudiants que l'entrepreneurship est un objectif de carrière intéressant.
- #27 Concevoir un portail à l'intention des investisseurs providentiels du Nouveau-Brunswick.
- #28 Promouvoir l'établissement de réseaux d'investisseurs providentiels qui s'intéressent à des régions ou à des groupes démographiques en particulier.
- #31 Établir des fonds d'investissement providentiel dans les universités et les collèges communautaires.
- #79 Mettre sur pied un mécanisme provincial concurrentiel de crédit d'impôt pour la recherche et le développement afin d'appuyer le réinvestissement de capital par les entrepreneurs.

LES AUTRES RECOMMANDATIONS:

Les recommandations générales (tout être en cours):

- #1 Véhiculer des messages positifs au sujet des avantages de l'entrepreneuriat et de l'investissement au Nouveau-Brunswick.
- #2 Promouvoir véritablement l'entrepreneuriat et l'investissement au Nouveau-Brunswick.
- #3 Mettre sur pied des initiatives visant à rapatrier les Néo-Brunswickois.

Les recommandations mentionnées:

- #32 Mettre sur pied un fonds de capital d'appoint au Nouveau-Brunswick. - en cours.
- #79 Mettre sur pied un mécanisme provincial concurrentiel de crédit d'impôt pour la recherche et le développement afin d'appuyer le réinvestissement de capital par les entrepreneurs. -pas commence.

Les recommandations différées (en cours):

#16 Créer un programme « d'entrepreneurs en résidence » dans les universités et les campus du collège communautaire.

*Note:

#20 Mettre en rapport les propriétaires d'entreprise qui désirent prendre leur retraite et les réseaux d'entrepreneurs qui sont intéressés à acquérir des entreprises. *Intégrée à la recommandation numéro #18.*

#19 Préparer les sociétés d'experts-conseils, de comptables et d'avocats à collaborer avec les entrepreneurs et à s'occuper du capital-actions.

Intégrée à la recommandation numéro #30.

#25 Faire la promotion des régimes d'achat ou d'options d'achat d'actions à l'intention des employés. *Intégrée à la recommandation numéro #21.*